



---

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 10 AVRIL 2024

---

**OBJET : VENTE ROBOT DE TONTE**  
Validation du prix de vente

N°2024\_046

---

Date d'affichage de la liste des délibérations : **12 avril 2024**

Date de transmission en Préfecture : **12 avril 2024**

Date de mise en ligne : **12 avril 2024**

Date de la convocation du Conseil municipal : **2 avril 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Marie DECHESNE**

**Membres présents à la séance :**

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Guy BOISSERIN - Jean-Philippe SANTONI - Christophe GALLAY - Béatrice VERDIER - Florence RICHARD - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Éric JACQUET - Erwan LE SAUX - Marie DECHESNE - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Laurence BEUGRAS - Isabelle WEULERSSE - Lionel CATRAIN

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Christine MARCILLIERE (à Jean-Philippe GILLET) - Sophie REYSSET (à Catherine PEREZ) - Jessica DIONISIO (à Anne-Claire ROUANET) - Lionel BRUNEL (à Sylvie GUINET) - Christiane CONSTANT (à Lionel CATRAIN)



---

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 10 AVRIL 2024

---

La ville de Brignais a acheté un robot de tonte en 2019 au prix de 13 000 € HT pour entretenir le stade de football.

Aujourd'hui ce terrain est en synthétique et le service des espaces verts n'a donc plus l'utilité de ce matériel.

La ville de Chaponost est intéressée pour le racheter.

Considérant qu'une commune peut à tout moment par délibération décider de céder une partie de ses biens mobiliers notamment lorsqu'ils ne lui sont plus utiles, il est donc proposé de valider la vente de ce robot à la ville de Chaponost pour un montant de 8 000 €.

La commission n°3 « Transition écologique, urbanisme et aménagement » a vu le dossier le 4 avril 2024

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

#### A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la vente de ce matériel et toutes pièces et actes y afférents avec la ville de Chaponost pour un montant de 8 000 €.
- DIRE que le bien sera vendu sans garantie ; il sera cédé en l'état et devra être récupéré au lieu de stockage par l'acquéreur.
- DIRE que la recette relative à cette vente sera inscrite au chapitre 024 du budget principal de la commune - exercice 2024

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

**Le secrétaire**

Marie DECHESNE

Pour copie conforme

**Le Maire**

Serge BÉRARD

